



Enfance et éducation

Fonctionnement de la Caisse des écoles

La Caisse des écoles joue un grand rôle dans la vie scolaire et les actions à caractère éducatif proposées aux enfants des cinq écoles de la ville.

Qu'est-ce que c'est?

La Caisse des écoles développe des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants scolarisés dans une des cinq écoles élémentaires ou maternelles de la ville.

C'est aussi un **espace d'informations et de débats** entre les enseignants et les parents d'élèves élus permettant de soutenir et faciliter la vie scolaire.

Elle permet également un accès à l'éducation en délivrant notamment des aides financières aux familles les plus défavorisées.

Les classes découvertes font parties des actions menées par la Caisse des écoles

Fonctionnement

La Caisse des écoles est administrée par un Comité de gestion composé :

URL de la page : https://www.esseylesnancy.fr/caisse-desecoles du maire, président d'un représentant de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la commune d'un délégué désigné par le Préfet de 5 membres désignés par le Conseil municipal de 5 représentants des sociétaires (parents d'élèves)



Infos pratiques

La Caisse des Écoles se réunit 3 à 4 fois par an en salle du conseil municipal sur convocation du président.

Délibérations de la Caisse des écoles

La Caisse des écoles détermine par ses délibérations les aides à délivrer et les actions à mener. Ces délibérations sont consultables **en ligne** et en mairie.

CONTACT



PÔLE LOISIRS EDUCATION

Vie scolaire

1 rue des Basses ruelles 54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Permanences téléphonique : du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 vendredi de 13h30 à 16h30

03 83 29 04 37

<u>Itinéraire</u>

URL de la page : https://www.esseylesnancy.fr/caisse-desecoles



HÔTEL DE VILLE

Place de la République 54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi) le samedi de 10h à 12h (état civil

Horaires d'affluence